

qu'elle lui donnait. C'est donc une ressource à ajouter aux autres modes de traitement de la blennorrhagie.

II. *Astringents*. — Les astringents peuvent être portés topiquement sur diverses muqueuses, pour combattre un flux qui se prolonge sous l'influence d'une habitude sécrétoire ou qui est entretenu par un reste d'inflammation chronique.

Les astringents peuvent s'appliquer aux diverses muqueuses que nous venons de passer en revue à propos des absorbants : muqueuse génito-urinaire, muqueuse gastro-intestinale, muqueuse conjonctivale.

1° La *blennorrhée* qui succède à une blennorrhagie plus ou moins aiguë est très-habituellement combattue par des injections astringentes, et les formulaires sont encombrés de préparations de cette nature. Je ne saurais entrer dans une énumération aussi fastidieuse et aussi superflue, et je me contente d'indiquer ici les plus usuelles de ces formules, celles dont l'utilité est le mieux constatée par l'expérience, en particulier les injections astringentes au tannin<sup>(1)</sup>, au sulfate de zinc<sup>(2)</sup>, à la noix de galle<sup>(3)</sup>, à l'alun<sup>(4)</sup>.

2° La *leucorrhée chronique* indique très-habituellement l'emploi des astringents qui peuvent être portés sur la muqueuse vulvo-vaginale, soit par des lotions, soit par des injections. Courty donne la préférence au premier de ces deux modes d'application des topiques astringents. Il conseille de lotionner, au préalable, le vagin à l'eau simple ou savonneuse, et de remplacer celle-ci par une solution de coaltar<sup>(5)</sup>, une solution de

<sup>(1)</sup> 485. Les injections de tannin, dans la blennorrhée chronique, sont ordinairement au 100°. On peut dissoudre le tannin dans de l'eau distillée. L'injection de Rollet se prépare avec une dose de 10 centigr. à 1 gr. de tannin, dans un mélange de 70 gram. d'hydrolat de rose et de 30 gram. de vin rouge du Midi.

<sup>(2)</sup> 486. Les injections au sulfate de zinc sont préparées avec 1 gram. de sulfate de zinc pour 200 gram. d'eau distillée.

<sup>(3)</sup> 487. Jeannel a conseillé une injection préparée par l'infusion de 2 à 10 gram. de noix de galle concassée, dans un verre ou 250 gram. d'eau. Il y ajoute quelquefois de 50 à 100 gram. de vin.

<sup>(4)</sup> 488. Ricord compose ces injections pour l'urèthre avec 1 gram. d'alun pour 200 gram. d'eau de rose.

<sup>(5)</sup> 489. Le coaltar saponiné de Lebœuf est la forme de coaltar la plus employée : c'est un mélange de quillaye (*Sapindus saponina*) et de goudron de houille. On l'emploie mélangé à l'eau, dans les proportions de 1 à 2 cuillerées à bouche par verre (250 gram.).

tannin [485], de noix de galle<sup>(1)</sup>, d'écorce de chêne<sup>(2)</sup>, de rose de Provins<sup>(3)</sup>, ou avec une solution d'alun<sup>(4)</sup>, du sulfate de zinc<sup>(5)</sup>. Cette lotion est pratiquée au moyen de l'hydroclyse. (Courty, *op. cit.*, p. 615.)

3° La muqueuse de l'estomac en état de catarrhe peut être mise au contact de divers topiques astringents. Ici on emploie à peu près exclusivement les astringents végétaux, mais les solutions faibles de sels astringents auraient aussi leur utilité. Il faut, bien entendu, employer ces astringents dans l'état de vacuité de l'estomac, afin que l'action du topique sur la muqueuse soit directe.

La *leucorrhée anale* indique l'usage de suppositoires ou de lavements astringents, mais ces derniers sont surtout employés dans le cas de diarrhées chroniques ; il faut alors employer des lavements assez volumineux pour agir sur une grande étendue de la muqueuse et faire prendre au malade des attitudes variées en vue d'obtenir ce résultat.

4° La blennorrhée de la conjonctive indique aussi l'emploi des astringents employés sous forme de collyres. Le nombre de ces formules a été multiplié outre mesure ; je ne ferai qu'indiquer en note les plus usuelles<sup>(6)</sup>.

#### § 2. — Muqueuse aérienne

L'accumulation du mucus dans les bronches peut, à l'inverse des hypercrinies assez inoffensives que nous venons de passer en revue, produire des accidents très-pressants et qu'il faut conjurer au plus vite. Piorry a décrit jadis, sous le nom d'*anhématose par écume bronchique*, l'asphyxie produite par cette cause ;

<sup>(1)</sup> 490. On peut employer l'injection suivante : noix de galle, 10 gram. ; bistorte, 5 gram. ; feuilles de noyer, 15 gram. ; eau, 1,000 gram. réduite à 800 gram.

<sup>(2)</sup> 491. On se sert de 50 gram. d'écorce de chêne pour 1,100 gram. réduits à 1,000.

<sup>(3)</sup> 492. Roses de Provins, 50 gram. ; eau, 1,000 gram. (infusion).

<sup>(4)</sup> 493. On emploie une solution de 10 à 50 gram. d'alun pour 1,000 gram. d'eau (Ricord).

<sup>(5)</sup> 494. Les injections de sulfate de zinc contiennent de 15 à 50 gram. pour 1,000.

<sup>(6)</sup> 495. Si l'on rapporte à 30 gram. la quantité d'eau distillée entrant dans la composition du collyre, les doses de 5 centigr. d'azotate d'argent, de 5 à 10 centigr. de sulfate de zinc, de 5 à 10 centigr. de sulfate de cuivre, de 5 à 10 centigr. de sulfate ferreux, de 20 à 30 centigr. de tannin, etc., peuvent servir à la confection des collyres astringents.

elle est sans doute l'un des traits habituels de l'agonie, mais elle peut exister en dehors de celle-ci et constituer, dans quelques cas, un fait amovible.

La conduite à tenir pour en conjurer les conséquences repose : 1° sur l'institution d'une *diète sèche*, aussi absolue que possible ; 2° l'entretien d'une température chaude et d'un air sec pour amener l'évaporation du liquide accumulé dans les bronches ; 3° la provocation de flux pouvant, par balancement antagoniste, amener une diminution des sécrétions bronchiques (diurèse, diarrhée, diaphorèse) ; 4° l'emploi de *balsamiques diffusibles* à action très-rapide. L'essence de térébenthine remplit bien cette dernière indication. Les Anglais y ont recours dans ce but, et le docteur Waters, cité par Waring, imitant la pratique de Corrigan, a cité un cas dans lequel de fortes doses d'essence de térébenthine ont très-positivement conjuré la mort dans un cas d'apnée par écume bronchique. Nous sommes tellement désarmés dans des cas pareils, qu'il y aurait lieu d'introduire ce moyen dans nos habitudes.

### CHAPITRE III

#### Modificateurs de la viscosité du mucus

Cette altération particulière du mucus n'a véritablement d'importance que pour celui qui lubrifie la muqueuse aérienne ; mais, quand il prend ce caractère si fréquent, il devient moins facilement avulsible par les efforts de la toux, forme à la surface de la muqueuse un enduit comme membraniforme et s'oppose d'une manière menaçante à l'hématose. Quelque peu avancée que soit la chimie pathologique du mucus, il est permis de supposer que cette viscosité anormale, qui se constate dans certaines pneumonies graves et dans divers catarrhes, tient à la surabondance de la *mucine*, ce principe particulier auquel le mucus doit son aspect filant. Quoi qu'il en soit, il importe d'intervenir pour fluidifier ce mucus demi-concret et en faciliter l'expulsion. Voyons de quelles ressources est armée la thérapeutique pour atteindre ce résultat.

Les anciens désignaient sous le terme, assez mal défini, de *béchiques* (de βήξ, toux), des médicaments très-variés, qui sont indiqués par le symptôme *toux*. Des substances mucilagineuses et émoullientes, des stimulants, des vomitifs et des narcotiques, constituaient ce groupe hétérogène. Les expectorants en faisaient partie sous le nom d'*incisifs*.

Si l'on voulait conserver cette expression, il faudrait l'appliquer uniquement aux moyens de diminuer la viscosité de l'expectoration. Or ces moyens consistent dans l'emploi : 1° des boissons abondantes, et surtout des boissons alcalines ; 2° de la scille ; 3° de l'ipéca et des antimoniaux solubles ou insolubles ; 4° de certaines gommés fétides, surtout de la gomme ammoniac.

*a.* Les boissons abondantes fluidifient le mucus bronchique, comme elles diminuent l'état de concentration des autres sécrétions. Schützensberger, qui a publié en 1846, dans la *Gazette médicale de Strasbourg*, un bon travail sur les expectorants, a reconnu l'efficacité des boissons copieuses ; mais il attache, avec raison, peu d'importance au choix de celles-ci, et il conseille de se régler surtout sur l'appétence et le goût des malades. Néanmoins les boissons alcalines sont préférables, telles l'eau de Vichy ou des tisanes variées, additionnées de bicarbonate de soude. J'ai adopté depuis longtemps l'usage des boissons alcalines, dans le traitement des bronchites chroniques dont le mucus présente ces caractères de viscosité qui le rendent difficilement avulsible par la toux, et qui remplissent la poitrine des malades de râles ronflants ou sibilants ou de râles sous-crépitants à *timbre épais*, et je m'en trouve bien.

*b.* La *scille* est du nombre de ces médicaments que la médecine humorale désignait sous le nom d'*incisifs*, et auxquels elle attribuait trop gratuitement la propriété d'*atténuer*, d'*inciser* les humeurs et de remédier aux obstructions viscérales dont leur épaississement pouvait être la cause. Le nombre prodigieux de ces *incisifs* et leur dissémination dans la plupart des groupes médicamenteux montrent combien était arbitraire le sens qu'on attachait à ce mot. Néanmoins la scille doit être exceptée, et une expérience séculaire a appris que ce médicament fluidifie le mucus bronchique épaissi et rend, par suite, son excrétion plus facile. Nous avons vu que certains diurétiques agissent électivement sur le véhicule aqueux de l'urine ; peut-être en est-il de même de certains expectorants qui diminuent la viscosité du mucus bronchique en augmentant la perspiration pulmonaire.

Dans la bronchite aiguë, l'emploi de l'*oxymel scillitique* (\*) est

(\*) 496. Potion expectorante à l'*oxymel scillitique* :

℞ Oxymel scillitique.....	30 gram.
Sirop des cinq racines.....	30 —
Décoction de polygala.....	150 —

F. s. a. à prendre par cuillerées,

L'*oxymel scillitique*, ou *mellite de vinaigre scillitique*, est formé de